

PR - 636 IV



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE  
Département du territoire

Service de surveillance des communes

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

N/réf. : GZU/IGA/526/09

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 12 JUIN 2009
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Diffusion  
M. Pagani  
Mme Salerno  
MM. Tornare  
Mugny  
Maudet  
Moret  
Burri  
Aegerter  
Kanaan  
Widmer  
Mme Krebs  
MM. Lévrier  
Zagato  
Emeterio  
Thierrin  
SCM  
Service juridique  
M. Schweri  
Dossiers et documentation  
MiS

Genève, le 9 juin 2009

**Concerne : Crédit de 110 000 F destiné au mobilier et aux équipements pour le restaurant scolaire situé dans le périmètre dit "Foyer de Sécheron", sis avenue Blanc - avenue de France, sur les parcelles N<sup>os</sup> 2129 et 5191, feuille 12 de Genève, section Petit-Saconnex**

Monsieur le Maire,

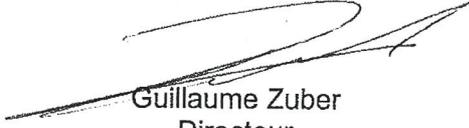
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 13 mai 2009, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

**Copie pour information :**

- Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire

Date réelle d'affichage : 22 mai 2009  
Date légale d'affichage : 22 mai 2009  
Fin délai référendaire le : 1er juillet 2009

AR-526.doc